

LES SITES ELLIGIBILITE-PATRIMOINE.COM - ECONOMIE-PATRIMOINE.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : [Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites sont inscrits sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/05/2024. Ils sont regroupés dans un autre site dénommé thirteen-mediatop.com. Le contenu, par négligence, n'a pas été protégé. L'information a oublié de mettre un mot de passe ! Nous n'avons pu accéder au contenu car nos outils de protection nous ont signalés qu'ils étaient TOUS DANGEREUX !

Le site economie-patrimoine.com

Il a été créé le 19/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/economie-patrimoine.com>

Le site elligibilite-patrimoine.com

Il a été créé le 19/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/elligibilite-patrimoine.com>

Le site thirteen-mediatop.com

Il a été créé le 15/04/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/thirteen-mediatop.com>

Nos recherches

Le site ne dispose pas de l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Bien que nous n'ayons pu accéder au contenu, nous pouvons vous communiquer les noms des sites de collecte des leads qui seront ensuite revendus.

 economie-credit.com	2024-05-24 05:03 -
 economie-epargne-plus.com	2024-05-24 05:03 -
 economie-patrimoine.com	2024-05-24 05:03 -
 economies-plus.com	2024-05-24 05:03 -
 eligibilite-patrimoine.com	2024-05-24 05:03 -
 horizon-credit.com	2024-05-24 05:03 -
 media-eligibilite.com	2024-05-24 05:03 -
 media-eligibilite01.com	2024-05-24 12:15 -
 media-eligibilite02.com	2024-05-24 05:03 -
 media-eligibilite04.com	2024-05-24 05:03 -
 nuisiblestop.com	2024-05-28 09:46 -
 solution-conseil-epargne.com	2024-05-27 16:48 -
 solution-credit-immo.com	2024-05-27 17:01 -
 solution-economie-plus.com	2024-05-27 16:19 -
 solution-economie.com	2024-05-28 00:07 -
 solution-innovante.com	2024-05-24 05:03 -
 thirteen-mediatop.com	2024-05-01 23:24 -

Ils ont été créés entre le 01/05/2024 et le 28/05/2024.

Le mécanisme est le même qu'avec le site futurtradeco.com qui centralise un grand nombre de sites constitués d'une page

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-eligibilite-credit-com/>

Les sites

Le nom de domaine thirteen-mediatop.com a été déposé le 15/04/2024. La page a été créée le 01/05/2024.

Le nom de domaine economie-patrimoine.com a été déposé le 19/05/2024. La page a été créée le 24/05/2024.

Le nom de domaine elligibilite-patrimoine.com a été déposé le 19/05/2024. La page a été créée le 24/05/2024.

Les informations juridiques

Le site elligibilité-patrimoine.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/05/2024

Le site economie-patrimoine.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/05/2024

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais

de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune

suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

